N°SIRET 511 872 830 00027
N° AGREMENT 91660143766

Centre de Formation des Métiers de l'Artisanat

INSTALLATION & MISE EN SERVICE DES INFRASTRUCTURES DE RECHARGE POUR VEHICULES ELECTRIQUES (IRVE Niv. 1) – 1 jour

PERSONNES CONCERNEES :
Installateurs électriciens

DUREE
1 jour - 8 heures

CALENDRIER DE LA FORMATION
31 OCTOBRE 2019

HORAIRES
8h30 à 12h30 - 13h30 à 17h30

LIEU
Maison de l'Artisan PERPIGNAN

COUT DE LA FORMATION (par personne)
280 € non assujetti à la TVA

OBJECTIF
- Connaître les principales dispositions réglementaires et normatives concernant les IRVE
- Savoir identifier les besoins du client et lui proposer une solution adaptée
- Savoir réaliser, tester et mettre en service une installation IRVE conforme aux exigences normatives et réglementaires, répondant au référentiel EV READY 1.4

PRE-REQUIS :
Connaissance de base en électricité basse tention résultant d'une formation ou d'une pratique professionnelle

PROGRAMME

Savoirs théoriques (70 %)
Développement du marché du véhicule électrique
- ✓ En France et en Europe
- ✓ Fonctionnement du véhicule électrique
- ✓ Avantages / inconvénients
- ✓ Développement des Infrastructures de Recharge des Véhicules Electriques (IRVE)

Les Différents modes de charge et les types de prises

Cadre législatif et réglementaire des IRVE
- ✓ Dans les bâtiments collectifs d'habitation
- ✓ Dans les bâtiments tertiaires et commerciaux
- ✓ La qualification des installateurs

Les schémas de liaison à la terre

Les règles de mise en œuvre des IRVE
- ✓ Cas des maisons individuelles
- ✓ Cas des immeubles collectifs d'habitation
- ✓ Cas des installations extérieures « sans bâtiments »

Diagnostic de l'installation électrique existante
- ✓ Cas des maisons individuelles
- ✓ Cas des immeubles collectifs d'habitation
- ✓ Cas des installations extérieurs « sans bâtiments »

Autocontrôle de l'installation IRVE
- ✓ Point à vérifier
- ✓ Anomalies possibles
- ✓ Quel type d'attestation Consuel ?

La marque EV Ready

Savoirs faire pratiques (30 %)
- ✓ Présentation des composants des bornes IRVE de différents fabricants
- ✓ Etude de cas : paramétrage d'une borne IRVE
- ✓ Mise en service et test de fonctionnement d'une borne IRVE
- ✓ Contrôle d'accès aux bornes IRVE

Maison de l'Artisan
35, rue de Cerdagne
CS 59912 / 66962 Perpignan Cedex
Tél : 04 68 34 59 34 - Fax 04 68 35 52 05
Mail : contact@upa66.fr / Site : upa66.fr